

Extrait de délibération

Bureau syndical

19 juin 2023 – Parthenay

L'An Deux Mille Vingt-trois le lundi dix-neuf juin à 18 heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans un lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard.

Date de la convocation : 13 juin 2023
Nombre de délégués en exercice : 11
Présents : 6
Pouvoirs : 0
Absents, excusés : 5
Votants : 6

	Présents	Absents / Excusés
Président :	GAILLARD Didier	
Vice- Présidents :	RIMBEAU Jean-Pierre	BIRONNEAU Pascal, BRESCIA Nathalie
Membres :	BIRE Ludovic, CHAUSSERAY Francine, AYRAULT Bérengère, BACLE Jérôme,	BOUCHER Hervé-Loïc, NOLOT Monique, SAUZE Magalie

Renouvellement de la convention de mise à disposition d'un agent d'entretien avec AIR

L'entretien des locaux du bâtiment du Pays de Gâtine est assuré par AIR (groupement économique solidaire) dans le cadre d'un contrat de mise à disposition d'un agent conclu entre le Pays de Gâtine et l'association intermédiaire AIR, membre du groupe. Le contrat de mise à disposition d'un agent d'entretien se termine le 30 juin 2023. Il convient par conséquent de le renouveler à compter du 1^{er} juillet jusqu'au 31 décembre 2023. L'association AIR nous propose les mêmes conditions de recrutement soit : Nombre d'heures semaine : 10h

- Salaire de base : 11.52 € brut/heure
- Coefficient (gestion administrative et charges) : 1,95
- soit coût horaire facturé : 22.46 €
- Pas de frais d'ouverture de compte
- Prise en charge des équipements de sécurité (chaussures...)
- Prise en charge de la visite médicale et de 50% de la mutuelle

Le Bureau Syndical autorise le Président à :

- renouveler et signer la convention de mise à disposition d'un agent d'entretien avec l'association intermédiaire AIR selon les conditions mentionnées ci-dessus, du 1^{er} juillet au 31 décembre 2023
- régler les charges afférentes correspondant au salaire brut de l'agent, charges patronales et frais de gestion de l'association.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD